Saulnois mag
Le journal de la Communauté de Communes du Saulnois
Juillet 2015

ÉDITO

1er juillet 2015 : une date importante. En effet, après de longs mois de préparation, deux actions conséquentes sont engagées. Elles ont en commun de nous être imposées par la loi.

La première consiste à la mise en place de la redevance incitative pour la collecte et le traitement des déchets ménagers. Seuls les bacs pucés sont désormais vidés. L'objectif est de réduire la production des déchets en utilisant tous les moyens à votre disposition : compostage, poules composteuses ; changement des habitudes de consommation…

La deuxième est l'instauration d'un nouveau service instructeur pour les communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU, POS). Le demandeur d'un permis de construire, d'un certificat d'urbanisme… continuera à s'adresser à sa mairie mais le dossier sera communiqué au bureau instructeur de la CCS et non plus de l'État. Le coût du service sera réparti à part égale entre la CCS et la commune. Pour les autres communes, l'État continuera vraisemblablement à instruire ces dossiers.

Pour le reste, les chantiers en cours de la CCS ne s'interrompent pas pendant les vacances. La pose de la fibre optique et les acquisitions foncières doivent être réalisées avant la fin de l'année. Il n'y a également pas de répit pour les autres services qui assurent la continuité du service public comme chaque année en pareille période.

Bonnes vacances à tous et à toutes.

Roland Geis
Président de la Communauté de Communes du Saulnois

Communauté de communes du Saulnois

ÉVÉNEMENT

BUDGET 2015 : PRIORITÉ À LA FIBRE ET À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Malgré un contexte difficile dû à la baisse des dotations de l'État qui pèse lourdement sur les finances publiques, la Communauté de Communes du Saulnois a choisi de poursuivre ses objectifs autour du « mieux vivre » des habitants de son territoire.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015 PAR COMMISSIONS

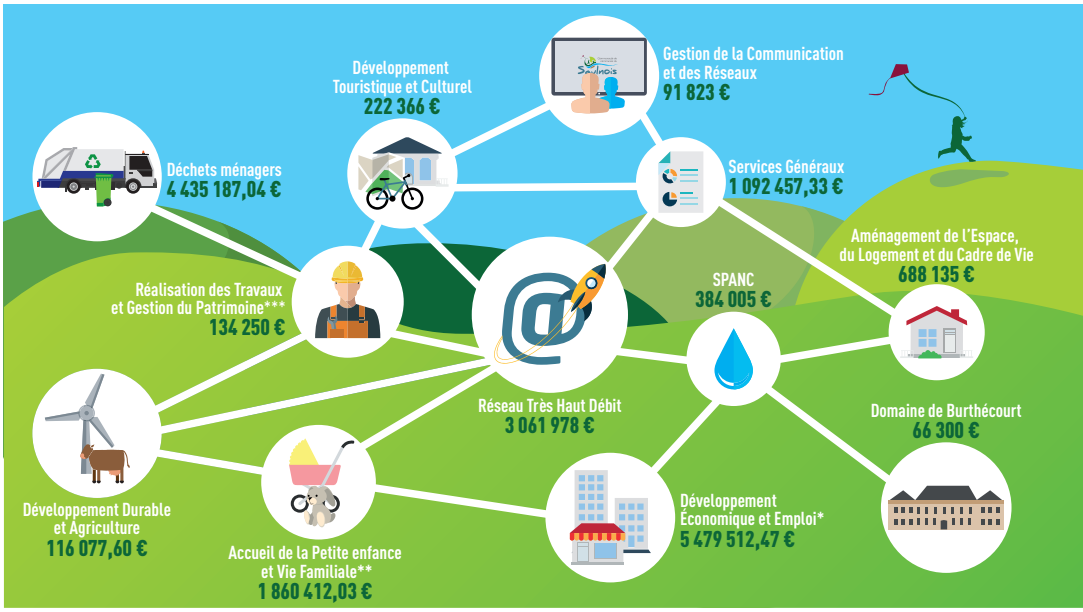
Développement Touristique et Culturel
222 366 €
Gestion de la Communication et des Réseaux
91 823 €
Déchets ménagers
4 435 187,04 €
Services Généraux
1 092 457,33 €
Aménagement de l'Espace, du Logement et du Cadre de Vie
688 135 €
Réalisation des Travaux et Gestion du Patrimoine***
134 250 €
SPANC
384 005 €
Réseau Très Haut Débit
3 061 978 €
Domaine de Burthécourt
66 300 €
Développement Durable et Agriculture
116 077,60 €
Accueil de la Petite enfance et Vie Familiale**
1 860 412,03 €
Développement Économique et Emploi*
5 479 512,47 €

* Comprenant les zones d'activités communautaires de DELME, DIEUZE, FRANCALTROFF, MORVILLE-LES-VIC, MUNSTER, ESAT D'ALBESTROFF.
** Comprenant les multi-accueils de CHÂTEAU-SALINS, DELME, DIEUZE, FRANCALTROFF, VIC-SUR-SEILLE.
*** Correspondant aux services aide aux communes (balayage des voiries, entretiens des avaloirs et broyage de végétaux).

Avec un budget de plus de 17 millions d'euros, la CCS a recherché des solutions pour trouver les fonds nécessaires à la concrétisation des projets élaborés avec la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale de ses concitoyens.

Dans un souci d'équité et de pertinence, les élus ont été consultés lors de processus d'arbitrages ciblés. Toutes les dépenses engagées ont fait l'objet d'une analyse préalable pour en minimiser les coûts. Enfin, l'accent a été mis sur la mutualisation des services dans de nombreux domaines.

Cette orientation nous a permis de maintenir pour l'année 2015 des taux d'imposition identiques à 2014 tout en conservant un programme d'investissement élevé, notamment au travers du déploiement de la fibre optique (réseau FTTH) et de zones d'activités communautaires ; ces deux axes contribuent largement à l'attractivité de notre territoire.

Dans cette même logique, la volonté de la Communauté de Communes du Saulnois est bien de maintenir la qualité de l'ensemble de ses services comme le SPANC, la collecte et le traitement des déchets ménagers, le service balayage des voiries et entretien des avaloirs, la création d'un service ADS (application du droit des sols), le développement du tourisme et le service de l'emploi par exemple.

Informations financières – ratios par habitant

Dépenses réelles de fonctionnement	**149,95 €**
Produit des impositions directes	**52,66 €**
Recettes réelles de fonctionnement	**162,11 €**
Dépenses d'équipement brut	**72,07 €**
Encours de la dette	**235,63 €**
Dotation globale de fonctionnement	**17,36 €**

MULTI-ACCUEILS ET ASSISTANTES MATERNELLES, DES MODES DE GARDE ADAPTÉS À VOS BESOINS

Les multi-accueils

Propices à l'épanouissement de l'enfant par le contact avec d'autres enfants, les multi-accueils offrent des activités d'éveil et de sociabilité permettant une ouverture sur le monde par le biais d'expériences enrichissantes. Les activités proposées s'adaptent à l'âge de l'enfant et respectent les acquis et apprentissages en cours.

La Communauté de Communes du Saulnois gère 5 structures multi-accueils réparties sur les communes de **Château-Salins, Delme, Dieuze, Francaltroff** et **Vic-sur-Seille**.

Ces structures accueillent les enfants de 10 semaines à 6 ans selon un mode de garde régulier (crèche) ou occasionnel (halte-garderie). Leur encadrement est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de la santé et de la petite enfance (soins, repas, activités, bien-être). Le taux d'encadrement est d'une personne pour huit enfants qui marchent et d'une personne pour cinq enfants qui ne marchent pas. Les enfants porteurs de handicap(s) ou atteints d'une maladie chronique bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leur cas.

Les inscriptions et modalités d'admission se font directement auprès de la structure de votre choix.

Pain d'Épices	1, rue de la Tuilerie 57170 CHÂTEAU-SALINS	Tél. : 03 87 86 29 47 multiaccueil.chateausalins@cc-saulnois.fr
Anis et Diabolo	Rue Clémenceau (RD 90) 57590 DELME	Tél. : 03 87 86 45 04 multiaccueil.delme@cc-saulnois.fr
La Ribambelle	2, rue des Bergeronnettes 57260 DIEUZE	Tél. : 03 87 86 08 95 multiaccueil.dieuze@cc-saulnois.fr
Les Petites Grenouilles	Rue des Jardins 57670 FRANCALTROFF	Tél. : 03 87 86 97 40 multiaccueil.francaltroff@cc-saulnois.fr
Les Jardins du Mesny	3 bis Place du Tripot 57630 VIC-SUR-SEILLE	Tél. : 03 87 01 54 87 multiaccueil.vic-sur-seille@cc-saulnois.fr

Horaires d'accueil : de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Si vous souhaitez faire garder votre enfant dans un de nos multi-accueils, pensez à procéder à sa pré-inscription dès les premiers mois de grossesse.

Multi-accueil Pain d'épices à Château-Salins (normes HQE)

FOCUS

« LES JARDINS DU MESNY » À VIC-SUR-SEILLE

La Communauté de Communes du Saulnois investit régulièrement pour l'amélioration du confort, de l'éveil et de la sécurité des enfants qu'elle accueille au sein de ses cinq crèches multi-accueils.

C'est ainsi que Jérôme End, Vice-Président de la CCS en charge de la Petite enfance et de la vie familiale vient de constater la bonne réception d'une nouvelle structure au sein de la crèche « Les Jardins du Mesny » à Vic-sur-Seille, en compagnie de la directrice Sandrine Mouzin. Cette nouvelle structure a été financée sur le budget d'investissement 2014 et a été achetée chez Haba, spécialiste en aménagement petite enfance et scolaire.

Elle regroupe 3 fonctions : motricité, motricité fine avec 3 panneaux sensoriels, et un jeu d'imitation (marchande). L'ensemble s'intègre parfaitement dans l'espace de jeu des enfants. Ces derniers se sont d'ailleurs tous empressés d'y jouer dès le premier jour.

Les assistantes maternelles

Le choix de l'assistante maternelle est souvent porté par des considérations d'ordre pratique comme des horaires de travail atypiques nécessitant une souplesse d'organisation qu'une structure collective ne peut pas toujours offrir.

L'assistante maternelle exerce généralement sa profession à son domicile mais peut également garder votre enfant chez vous. De nouvelles formes de garde apparaissent avec les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) où plusieurs assistantes maternelles se regroupent. L'accueil des enfants s'effectue alors au sein d'une structure indépendante (il en existe dans le Saulnois : la Maison de Capucine à Albestroff). Un contrat est établi entre les parents et l'assistante maternelle. Il détermine l'ensemble des modalités de garde propices à l'épanouissement de l'enfant.

Le territoire du Saulnois compte près de 300 assistantes maternelles. Chacune est agréée par les services de la Protection maternelle infantile (PMI) et le président du Conseil Départemental. Des contrôles réguliers assurent les bonnes conditions d'accueil et de gestion.

Un RAM en projet

La CCS envisage de se doter d'un Relais d'assistantes maternelles (RAM), un lieu de ressources animé par une professionnelle de la petite enfance qui permet d'apporter aux parents et aux assistantes maternelles toutes les informations utiles. La CCS mobilise d'ores et déjà des crédits à la formation à destination de l'ensemble des assistantes maternelles du Saulnois.

Bon à savoir
La Communauté de Communes du Saulnois organise régulièrement des forums ouverts à tous sur des thématiques liées à la petite enfance (nutrition, éveil, parentalité...).

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS À VOS CÔTÉS

Contactez la CCS pour toute demande sur la mise en place de la solution la mieux adaptée à votre situation et obtenir la liste des assistantes maternelles du Saulnois.

Tél. : 03 87 05 11 11

Département Moselle Réussir ensemble ! — Allocations Familiales — msa santé famille retraite services — Communauté de communes du Saulnois

EN ACTION

L'OUVERTURE DU CHANTIER DE LA FIBRE OPTIQUE

La Communauté de Communes du Saulnois s'engage activement pour l'accès à Internet et plus particulièrement au très haut débit à l'ensemble de sa population.
La programmation de cet aménagement numérique permettra l'usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans toutes les sphères de la vie quotidienne : l'éducation, la santé, l'emploi, la culture…
L'année 2015 marque une première étape avec des travaux de déploiement de fibre optique sur 26 communes du territoire pour lesquelles des problèmes d'accès à l'internet haut débit subsistent. Ce réseau permettra aux usagers de bénéficier d'une navigation sur Internet très rapide voire simultanée, de regarder la télévision en HD, télécharger un film, jouer en ligne, écouter de la musique en streaming, bénéficier de télé-surveillance, d'e-santé, etc.
Le principe retenu est celui de **la fibre à l'abonné.** En effet, il s'agit de construire un réseau de fibre optique qui desservira chaque habitation et chaque entreprise.* Ce réseau sera par la suite commercialisé par le biais d'un opérateur.
La CCS adhère depuis peu à un syndicat mixte départemental dont l'ambition est de permettre l'accès au Très Haut Débit à l'ensemble des habitants du département à l'horizon 2020. Ce syndicat aura en charge la construction d'un réseau public de fibre optique qui sera utilisé par les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI). La CCS cofinancera les travaux à venir sur son territoire.

*Les habitations isolées ne sont pas concernées par cette étape.

FOCUS

LA REDEVANCE INCITATIVE : MODE D'EMPLOI

Depuis le 1er juillet, la phase test de collecte des bacs a débuté. Désormais seuls les bacs munis d'une puce électronique identifiée CCS sont collectés.

Si vous n'avez pas encore votre bac, contactez le service des déchets ménagers au 03 87 05 24 36.

Cette phase de test va durer un an. Au bout d'un semestre, c'est-à-dire en janvier 2016, vous recevrez une première facture « à blanc ». **Celle-ci ne sera pas à payer.**

Un nouveau règlement de la collecte est disponible sur notre site Internet ; il détaille notamment les modalités d'utilisation des bacs.

www.cc-saulnois.fr/dechets

Rappel : n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès pour pouvoir déposer vos déchets en déchèterie.

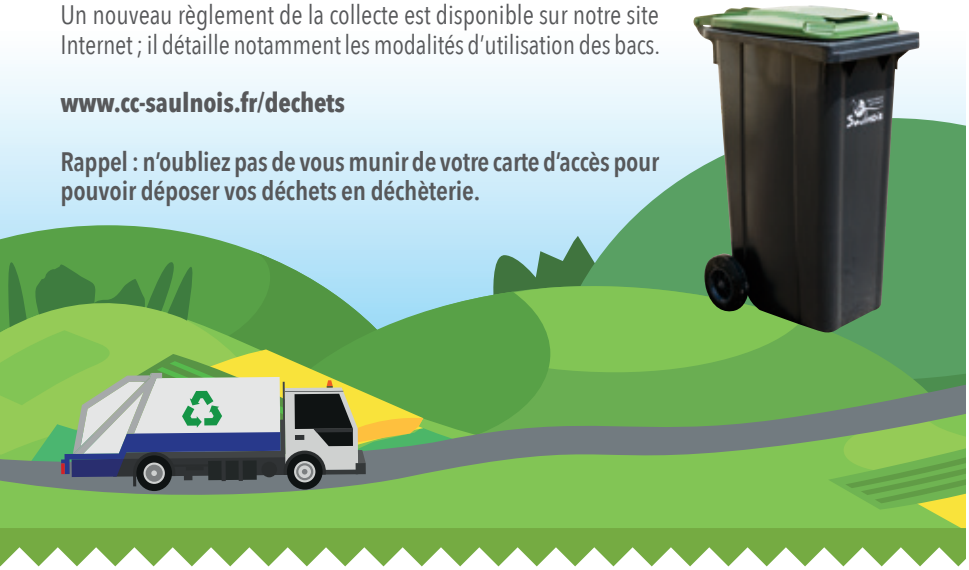

DROITS ET DEVOIRS : LE CDAD NOUS AIDE À MIEUX COMPRENDRE

Pour toutes questions concernant vos droits ou problèmes d'ordres juridiques, le Centre D'Accès au Droit (CDAD) de la Moselle vous guide et vous accompagne.

Le CDAD regroupe des représentants de l'État, des professionnels du Droit (magistrats, avocats, etc.), des représentants de collectivités locales et des associations spécialisées. Cet organisme, financé en partie par la CCS, s'adresse à tous les citoyens et délivre gratuitement des aides et informations juridiques dans un cadre totalement confidentiel.
Un accompagnement vous est proposé pour tous vos besoins en matière juridique comme par exemple vos démarches relatives à l'exercice d'un droit, la résolution de conflits à l'amiable, la rédaction de courriers, etc.

Grâce au CDAD, vous bénéficiez de consultations juridiques gratuites.
Pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à consulter ces professionnels.

Planning des permanences Point d'Accès au Droit de Château-Salins : 03 87 05 10 22
http://www.cdad-moselle.justice.fr

Responsable de la publication : Thierry Supernat - **Comité de rédaction :** Cécile Chaput - **Rédaction :** SYNCHRO - **Conception éditoriale et graphique** : SYNCHRO - **Crédits photos :** Communauté de Communes du Saulnois, SYNCHRO - **Impression :** SYNCHRO - ISSN : 1774 – 4334 - **Dépôt légal :** à parution - **Tirage :** 13 700 exemplaires.

AGENDA

> Les 5 et 6 septembre
14-18 Le Saulnois se souvient... Nécropole de Riche.
Expositions, messe du souvenir, chant choral et lectures contées, théâtre d'objets... pour rendre un hommage solennel à tous les héros de la 1ère guerre mondiale tombés lors de la bataille de Morhange.

> Les 12, 19 et 26 septembre
Distribution gratuite de compost.
Du compost sera distribué dans les déchèteries communautaires de Dieuze et Albestroff, au Centre Technique communautaire à Morville-lès-Vic, à partir de 9h et jusqu'à épuisement des stocks. Merci de vous munir de pelles, de seaux ou d'une remorque.
www.cc-saulnois.fr/dechets

N'hésitez pas à vous rendre sur ce site, vous y trouverez les dates de nos prochaines animations et notamment celles de la semaine de la réduction des déchets !

> Dimanche 11 octobre
La Fête des plantes, de l'artisanat et du terroir du Saulnois, à Haraucourt-sur-Seille.

Rythmée par des animations pour petits et grands, cette manifestation réunit des producteurs de plantes, de produits locaux et des artisans.

> Dimanche 18 octobre
La Fête des poules composteuses, à Ajoncourt.

Vente de poulaillers et de produits locaux, conseils de vétérinaires, animations, restauration sur place... et de nombreuses poules composteuses à adopter ! Conseils sur le compostage et paillage par les guides composteurs du Saulnois.

Cliquez ici !

Si vous souhaitez réserver 2 poules, pensez à vous inscrire sur le formulaire de notre site internet ou appelez-nous au 03 87 01 97 98.

Attention : le nombre de poules confiées aux habitants est limité !

Communauté de communes du Saulnois
14 Ter Place de la Saline
B.P. 54 - 57170 Château-Salins
Tél : 03 87 05 11 11
www.cc-saulnois.fr